



Ces interventions visent à **maintenir** et à **améliorer la qualité de vie** et **l'autonomie des bénéficiaires**.

L'ACTIVITE

	2016	2017	2018	2019
AGREMENT	20	20	20	20
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	251	249	251	249
JOURNEES / SEANCES PREVISIONNELLES	4960	4960	4960	4960
JOURNEES / SEANCES REALISEES	5163	5032	5 198	5 022
ECART	203	72	238	62
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	104,09%	101,45%	104,80%	101,25%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	25	21	26	24

Ouvert tout au long de l'année, le service a une activité à taux plein car les places sont pourvues aussitôt qu'une sortie des effectifs s'organise.

1. EDITORIAL

Maillon essentiel dans le maintien à domicile de personnes vulnérables ayant besoin d'une coordination dans le soin et l'accès aux soins, le SAMSAH 67 a connu un début d'année intense du fait de la vacance de certains postes et de la tenue de l'évaluation externe tout en maintenant une qualité de prestations conformes aux attendus des bénéficiaires et de leurs représentants légaux comme en atteste l'enquête de satisfaction menée dans l'année.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

Le SAMSAH 67 est un service d'accompagnement en milieu ordinaire. Il s'adresse actuellement à des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, avec ou sans troubles associés, vivant sur le territoire de Strasbourg Eurométropole.

Une **équipe pluridisciplinaire** soignante et éducative délivre des accompagnements adaptés en fonction du Projet Personnalisé de chacun, dans le domaine **de la santé**, de la **vie quotidienne** et de la **vie sociale**.

➤ LES ENTREES

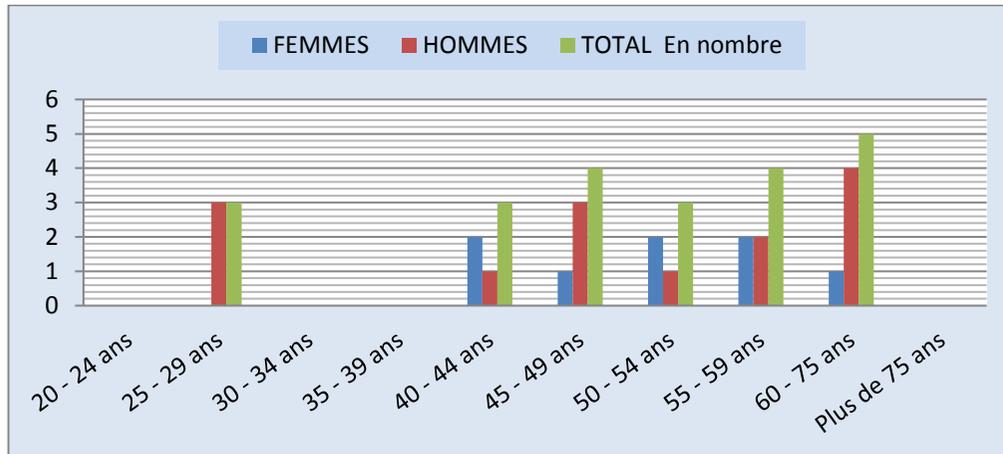
ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
SAVS	2	100%
TOTAL ADMISSIONS	2	100%

➤ LES SORTIES

SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%
Sorties par décès	0	0%
Sorties pour réorientation en SAVS	1	50%
Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	1	50%
TOTAL SORTIES	2	100%

Les mouvements de cette année 2019, se sont réalisés entre les 2 services SAMSAH et SAVS en fonction des évolutions des situations de santé des bénéficiaires.

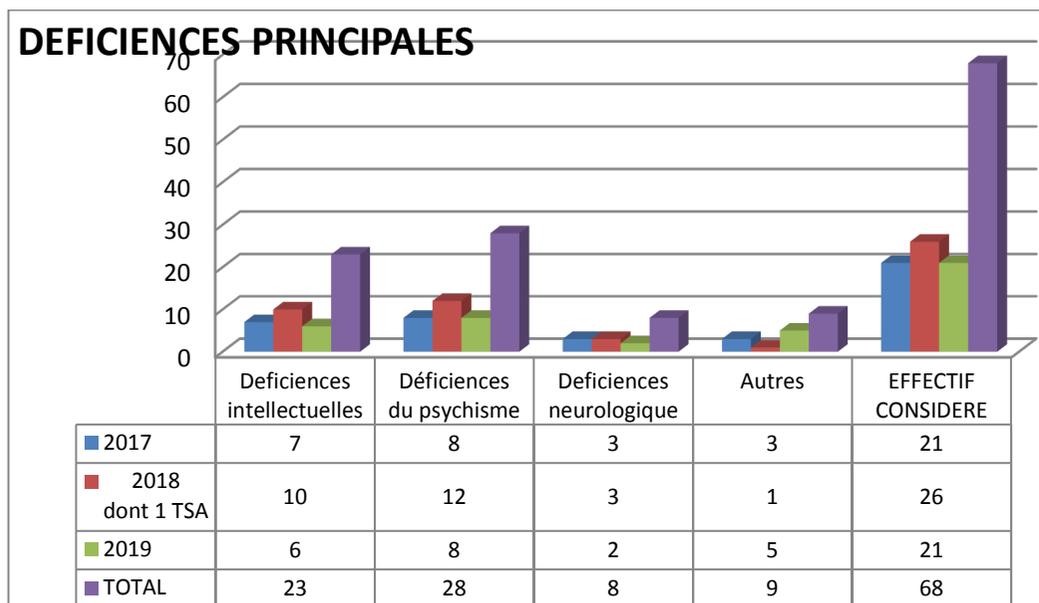
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE



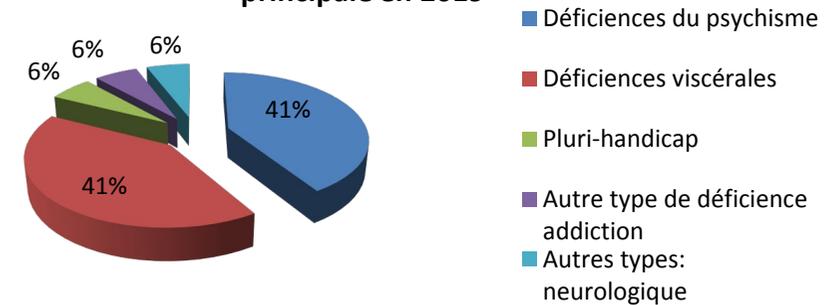
La moyenne d'âge pour 2019 est de 52 ans, nous n'avons à ce jour que 3 personnes âgées entre 25 et 29 ans, la grande majorité des bénéficiaires accueillis au SAMSAH ont entre 40 et 64 ans.

TYPES DE HANDICAP

DEFICIENCES PRINCIPALES



Troubles associés à la déficience mentale ou psychique principale en 2019



Les besoins d'accompagnements vers des soins se complexifient et concernent souvent plusieurs pathologies. En plus des handicaps psychiques et mentaux identifiés et sous-jacents à l'orientation, les personnes sont porteuses de pathologies somatiques sévères.

En 2019 sur 20 personnes, nous dénombrons 8 personnes souffrant de pathologies somatiques associées importantes :

- Maladie de poems
- Corps de Levy
- Maladie de Charcot
- Amylose portugaise (maladie génétique nécessitant une greffe hépatique)
- Diabète insulino-dépendant
- Insuffisances rénales sévères nécessitant des dialyses
- Insuffisances cardiaques sévères
- Insuffisances hépatiques
- Atteintes neurologiques
- Obésité morbide
- Cancer

Certains de ces bénéficiaires ont également besoin d'accompagnements vers des soins psychiques et des rendez-vous auprès de psychiatres (mise en place d'IDEL pour la préparation et la prise de traitement ou les injections). Une bénéficiaire également travailleuse ESAT a fait l'objet d'un diagnostic de cancer après une longue

phase d'investigation accompagnée par le SAMSAH du fait de la fragilité mentale et des difficultés de mobilisation et de compréhension.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Le début d'année a commencé pour le SAMSAH dans une démarche éco responsable, par l'acquisition d'un véhicule de service électrique soit la première voiture électrique de l'ARSEA.

Le début de l'année 2019 a aussi été marqué par la prise de fonction d'une nouvelle directrice et la tenue de l'évaluation externe du service. L'évaluation externe a mis en avant des actions qualifiées par l'évaluateur de « remarquables » et a permis aux professionnels de poursuivre les orientations de service posée jusqu'à là avec un engagement renforcé car confortés dans leurs pratiques professionnelles.



3.2. Travail avec les familles

Le travail avec les familles des bénéficiaires du SAMSAH reste un axe d'accompagnement essentiel pour permettre le bien-être de la personne et l'avancé de ses projets de vie.

Nous constatons que ce travail prend une importance différente selon la présence et l'implication des familles. Nous avons, cette année, moins de bénéficiaires qui bénéficient d'un soutien familial soutenu que l'année antérieure.

Lorsque les personnes vivent de façon plus autonome, l'accompagnement du service peut consister dans le fait de soutenir les liens avec les membres de la famille lorsque le bénéficiaire ou sa famille en manifeste la demande. La logique partenariale est de mise dans la mesure où les professionnels déterminent avec les mères de la famille et

le bénéficiaire la part d'aide et de soutien que chacun peut apporter dans l'accompagnement.

3.3. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

➤ L'inclusion dans le domaine du soin

Pour promouvoir l'inclusion en santé des personnes en situation de handicap, un accompagnement important est nécessaire au quotidien et relève parfois, d'un vrai défi et demande une grande ingéniosité pour les professionnels du service.

Au vu des tableaux cliniques complexes, les rendez-vous chez les spécialistes sont nombreux et demandent la mobilisation de l'ensemble des professionnels du service et non exclusivement des soignants.

A titre d'exemple, un bénéficiaire a demandé à lui seul 160 heures d'accompagnements vers les soins de droit commun en raison du temps requis pour le chercher à son domicile, le mobiliser, le rassurer, lui retransmettre les explications médicales au vue de ses difficultés de compréhension et de son anxiété, transmettre aux médecins les signes cliniques observés à domicile. Ce à quoi s'ajoutent les temps d'attente dans les hôpitaux de plus en plus importants et la coordination des différents intervenants (infirmière libérale, médecin traitant, auxiliaire de vie, laboratoire, pharmacie).

Pour garantir une continuité d'accompagnement vers des soins adaptés et par des professionnels de cultures professionnelles différentes nous avons initié une réflexion sur le contenu et les outils nécessaires à ces accompagnements. Ce temps de travail a abouti à la rédaction d'une procédure d'accompagnement vers les soins et la mise en place d'une fiche médicale qui indique à chaque professionnel une clarification du contenu et des étapes de ce type accompagnement.

Dans une perspective d'optimisation des circuits inclusifs, le service sensibilise les professionnels intervenant auprès des bénéficiaires qui n'ont pas tous le bagage académique leur donnant les clés de compréhension des pathologies et des modes d'accompagnement associés.

Dans la même dynamique d'inclusion, le service a participé en juin 2019 à une étude menée par ONCODEFI (association pour la recherche et l'accompagnement des personnes atteintes d'un cancer avec une déficience) organisée sur 11 sites répartis sur le territoire national. L'étude visait à évaluer les connaissances et recueillir les ressentis des aidants professionnels qui travaillent en institution sur les cancers dans la perspective de construire une formation adaptée à ce public d'aidants.

➤ L'inclusion dans le domaine de la vie sociale

Nous observons que certains bénéficiaires du SAMSAH rencontrent des difficultés pour rejoindre et se sentir inclus dans des groupes et activités de loisirs adaptées ou de droit commun. Ils ont besoin, dans un premier temps, d'un accompagnement sécurisant et renforcé avant de pouvoir, dans un second temps se mobiliser vers d'autres lieux et tisser des liens amicaux.

De ce fait, le service a initié des actions collectives proposées une fois par mois, avec un thème par trimestre, en prenant en compte les besoins et souhaits des bénéficiaires.

Le thème de l'année 2019 était la « découverte de la ville en transport en commun » organisée par l'assistante sociale et l'aide-soignante du service. L'objectif de cette action est de décloisonner les bénéficiaires en leur facilitant la sortie de leur domicile en leur donnant envie de découvrir de nouveaux lieux, d'élargir leur périmètre de mobilité.

Des actions autour de l'inclusion sportive ont également été menées de manière individuelle et collective. Nous avons ainsi accompagné une personne vers une activité de sport santé. Cet accompagnement a nécessité un accompagnement par un professionnel sur plusieurs séances pour que la personne soit acceptée par les autres et sensibilisé l'animateur sportif au handicap et aux difficultés de la personne et avons observé si l'activité était adaptée. A ce jour cette personne se rend de façon autonome aux séances avec le dispositif Mobi'stras pour les trajets et participe activement et avec plaisir à l'activité.



3.4. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination du parcours de l'utilisateur

Comme chaque année, le SAMSAH poursuit son rôle central de coordination dans les différents domaines de la vie de la personne dans l'esprit de son projet personnalisé.

A titre d'exemple sur 2019, le SAMSAH a déployé un maillage essentiel dans l'appréhension du parcours global d'un bénéficiaire qui s'est vu privé d'une place en accueil temporaire au Centre de Harthouse du fait de l'accroissement de ses besoins en soins. Le service est ainsi venu en soutien de sa mère et tutrice âgée et plutôt démunie pour coordonner la mise en place d'un accueil temporaire sur la MAS de l'Association en complément de l'accueil de jour proposé par le CAAHM en plus de la coordination dans le parcours de soins médicaux.

Le service œuvre également outre la coordination des soins médicaux dans la situation d'une travailleuse ESAT à la coordination et mobilisation des partenaires pour garantir un maintien à domicile en dépit d'une pathologie grave. Ainsi, les professionnels du SAMSAH coordonnent les actions relatives au domicile : mise en place de portage de repas, réajustement des prestations d'aide à domicile, assainissement d'un logement insalubre, ... tout en veillant à optimiser la communication des informations entre les différents intervenants.

3.5. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat

Au vue des prestations délivrées par le SAMSAH et des missions de coordination, le partenariat est important avec un grand nombre d'acteurs médicaux et sociaux en plus des familles comme les mandataire judiciaires, infirmières libérales, médecins, prestataires à domiciles, ESAT, accueils de Jour, structures de loisirs, accueils temporaires...

Prenons l'exemple, d'une situation qui, depuis le début de l'accompagnement il y a un an, se relève plus complexe que ce que l'admission ne laissait présager compte tenu du fait de l'importante dégradation de l'état de santé de la personne, de l'apparition de sérieux troubles de la mémoire. Du fait de l'accroissement des vulnérabilités, le service a dû travailler en étroite collaboration avec l'ESAT de l'Association, l'UDAF et les infirmières libérales en organisant des temps d'échanges et des rencontres sur les avancements des différentes interventions pour permettre une cohérence et une complémentarité dans les actions de chacun et tenter d'accompagner au mieux cette personne. Le travail en partenariat n'est pas toujours fluide et évident et demande du temps, de l'implication, des explications sur la réalité de la personne, de la sensibilisation sur les missions de chacun et de discussions, voire de négociations,

pour que chaque professionnel trouve sa place et surtout permettre l'avancement du projet d'accompagnement de la personne.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

L'évaluation externe du service s'est tenue en début d'année.

Cette évaluation fait apparaître plusieurs actions remarquables et a souligné la qualité des accompagnements effectués par le service notamment concernant l'individualisation des projets personnalisés.

Les bénéficiaires du SAMSAH ont également participé, fin 2019, à l'enquête de satisfaction qui a été présentée sous 2 formes (collective et individuelle) afin de favoriser, selon leurs choix, l'expression de chacun. La majorité des personnes interrogées, selon les domaines d'interventions proposés par le SAMSAH (santé, social ou vie quotidienne), sont satisfaites de 80% à 100 %. A noter, un taux de 100 % de satisfaction sur les questions liées au projet personnalisé, avec une remarque spontanée d'une bénéficiaire: « *c'est la classe !* » exprimé lors du temps collectif concernant la possibilité de parler librement de ses besoins et difficultés. D'autres petites phrases de satisfaction lors du temps collectif riche en échanges : « *Tout me plait* », « *C'est important les accompagnements aux rdv* », « *L'équipe est sympa* ».

Ils ont exprimé aussi ce qui ne leurs a pas plu : « *La cafeteria est trop petite* », ils aimeraient « *Plus de souplesse au niveau des horaires* », certains « *N'aiment pas attendre chez le médecin* » ou trouvent qu'ils ont « *Trop de rdvs médicaux* », ou encore qu'il n'est « *Pas facile de trouver la sonnette* » devant le SAMSAH.

Et des suggestions sont même proposées : « *Plus de sorties, partir en vacances...* ».

Durant la même année face au constat d'une forte demande d'orientation reçue par la plateforme Via-trajectoire, le service a mis en place un dossier de demande d'admission ainsi qu'une commission d'admission composée : de la directrice, de la cadre intermédiaire, du médecin, de la psychologue et d'un membre de l'équipe afin d'apprécier les demandes et besoins des personnes bénéficiant d'une orientation SAMSAH et déclarer l'inscription sur la liste d'attente avant l'admission en elle-même.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2019

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2017	2018	2019
5,00	3,80	4,50

Répartition personnel en CDI par catégorie (en équivalent temps plein)

TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
4,50	0,50	0,15	1,85	1,90	0,10	0,00

En début d'année, une nouvelle directrice a pris ses fonctions sur le SAMSAH et le SAVS 67 mais aussi sur le CAAHM et la MAS.

L'année 2019 a été marquée comme l'année 2018 par un taux d'absentéisme élevé du fait de la vacance de certains postes en raison d'arrêts longs et des difficultés à recruter sur certains postes comme les postes d'AMP et d'aide-soignant. A titre d'exemple, le recrutement sur le poste d'une aide-soignante à temps partiel a mis 6 mois avant d'être pourvu.

En 2019, le service a accueilli 3 stagiaires : une stagiaire de l'IFSI, une stagiaire en CAFERUIS, une stagiaire éducatrice spécialisée.

6. CONCLUSION

Au vue de l'augmentation des demandes de prestations notamment dans l'accompagnement vers les soins et du constat partagé de façon unanime avec les autres services de l'Association non médicalisés et qui non pas vocation à intervenir à domicile que certains bénéficiaires sont victimes d'un accroissement de leurs vulnérabilités car trop éloignés des soins et sans conseils ou coordinations en matière de soins de base (dentaires, optiques, alimentaires, ...), le SAMSAH 67 s'est positionné sur un projet d'extension de places et de services (plateforme). A ce jour, nous sommes dans l'attente d'un retour de nos organismes de tutelle.

Les remarques des bénéficiaires dans le cadre de l'enquête de satisfaction corroborent les repérages de la direction du service de tendre vers une réorganisation du service et un déménagement vers des locaux plus adaptés dans le cadre de la réflexion globale initiée par les services des milieux ouverts de l'Association.